

Basse-Terre, le 4 novembre 2016

En 2011, les richesses créées par le secteur marchand guadeloupéen atteignent 2,9 milliards

Collection Insee Analyses Guadeloupe

En 2011, Les signes de reprise de l'économie guadeloupéenne, enregistrés fin 2010, se poursuivent. Le secteur marchand est l'un des premiers contributeurs à la création de richesses dans l'économie régionale. Le montant des richesses créées par ce secteur atteint 2,9 milliards d'euros. Sur la même période, les entreprises martiniquaises ont engendré 3,1 milliards d'euros et les entreprises guyanaises près de 1,2 milliard d'euros.

En Guadeloupe, le premier secteur d'activité créateur de richesses est celui du commerce. La valeur ajoutée générée par ce secteur avoisine les 800 millions d'euros. Au sein de ce secteur, le commerce de détail dégage la plus grande valeur ajoutée.

L'industrie guadeloupéenne, peu présente dans le tissu économique de la région, engendre 14 % de la valeur ajoutée du secteur marchand. La construction, secteur clé de l'économie guadeloupéenne n'en génère que 10 %. Cela s'explique par le manque de grands chantiers dans le domaine des travaux publics et le manque de dynamisme des constructions de maisons privées. Les nouveaux dispositifs de défiscalisation mis en œuvre pour la construction de logements sociaux permettent de maintenir l'activité dans ce secteur.

Le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien crée près de 15 % des richesses totales. Ce secteur doit son dynamisme aux activités de sécurité et d'intérim.

Le taux de marge des entreprises de Guadeloupe est de 35 %. Il rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, pour, par exemple, rémunérer le capital, après déduction des rémunérations salariales. En fonction des secteurs d'activité, ce taux varie du simple au triple selon l'intensité en main d'œuvre et l'intensité capitalistique. Ainsi, les taux de marges des secteurs d'activité immobilières, les activités d'information et de communication font partie des taux les plus élevés. A l'opposé, les taux de marge des secteurs de l'industrie et du commerce sont bien en deçà du taux moyen du département.

**Embargo : Ne pas diffuser avant le
4 novembre à 12 H**

Contact Presse :
Gérald Servans : 05 90.99.36.79, gerald.servans@insee.fr
ou SR971-Correspondant-INSEE-Contact@insee.fr

La publication sera disponible sur insee.fr